

ONP: Prime PACE

le règlement d'attribution de la prime PACE présente des changements pour cette nouvelle saison. Vous trouverez ci-après un récapitulatif des principales modifications, sous réserve de validation prochaine.

Parmi les évolutions notables:

Inscription du produit au stud book

Pour toucher la prime PACE, une ponette éligible doit être suivie d'un produit inscrit à un stud book du livre généalogique français des races de poneys avant le 1er Novembre de l'année en cours.

Les ponettes suivies de produits Origine Constatées ne pourront pas prétendre à la PACE. Cette condition vaut également pour un produit inscrit au registre OC, suite au non acquittement du droit d'inscription au stud book à la naissance du produit.

Suppression de la condition de remise à la saillie

Les ponettes titulaires de points, et qui remplissent toutes les conditions d'éligibilité, pourront toucher la prime PACE 2012 sans avoir besoin d'être resaillies pour l'année en cours.

Suppression de la condition d'âge pour l'attribution de la PACE

Les ponettes pourront désormais toucher la PACE 6 fois au cours de leur carrière, sans limite d'âge. Les juments de plus de 18ans pourront ainsi de nouveau bénéficier du versement de la prime en 2012.

Transmission des points PACE de la mère à sa jeune fille

Une ponette pourra bénéficier de la totalité des points PACE de sa mère (à l'exclusion du point que sa fille peut lui procurer), jusqu'à l'âge de 7 ans inclus. Pour pouvoir toucher la prime, elle devra être présentée à partir de l'âge de 2 ans en concours de modèles et allures, et être suivie d'un produit inscrit à la naissance à un stud book du livre généalogique français des races de poneys.

Pour toucher la prime PACE en 2012, une ponette devra donc :

- être titulaire de points (propres, acquis sur ascendance ou descendance)
- être inscrite au programme d'élevage de sa race
- avoir été présentée en concours de modèles et allures à partir de l'âge de 2 ans
- être suivie d'un produit inscrit à un stud book du livre généalogique français des races de poneys

Article mis en ligne le 24/06/2012.